

Question orale de Monsieur Ahmed Mouhssin, député Ecolo, à Monsieur Rudi Vervoort, membre du Collège en charge du Transport scolaire

Concerne: Les améliorations mises en oeuvre suite à l'incident du transport scolaire à la rentrée 2022-2023

Monsieur le ministre,

3170 enfants sont dépendants chaque jour des transports scolaires de la COCOF afin d'avoir accès à l'éducation. En septembre dernier, suite à un manque de bus, la rentrée scolaire a été très difficile pour plus de 300 enfants en situation de handicap, qui ont été privés du transport scolaire auquel ils ont habituellement recours. Leurs familles ont été mises en difficulté à un moment particulièrement stressant de l'année pour celles-ci.

En juin dernier, nous étions nombreux à nous réjouir de la qualité de l'audit prospectif concernant le transport scolaire commandé par la Commission communautaire française au bureau d'études Espaces-Mobilités. Pour rappel, l'objectif de l'audit était de revoir le système du transport scolaire dans sa globalité en vue de réduire les temps des trajets, de diversifier les solutions de transport scolaire en étant tout particulièrement attentifs au bien-être des enfants. Des recommandations que nous estimons primordiales de mettre en œuvre dès que possible.

Je vous ai interrogé sur l'incident de la rentrée le 30 septembre dernier, vous nous avez communiqué qu' "une cellule de crise avait été mise en place, rassemblant des représentants de l'ensemble des services concernés de la COCOF ainsi que de votre cabinet afin d'assurer un suivi précis de la situation et de trouver des solutions. Cette cellule se réunit deux fois par semaine afin d'analyser attentivement les chiffres des élèves et des écoles touchées ainsi que les solutions apportées. Elle continuera à se réunir aussi longtemps que la situation n'aura pas été normalisée."

Vous avez également indiqué travailler sur les autres pistes de solution importantes: un travail de concert avec Madame Van den Brandt en vue d'établir une collaboration plus soutenue avec la STIB et la cellule des plans de déplacements scolaires de Bruxelles Mobilité, à moyen terme une optimisation des circuits via la location de minibus de six à huit places pouvant être conduits sur des circuits plus courts par des accompagnateurs scolaires ou des chauffeurs disposant d'un permis B, les permis D étant plus rares et enfin, une revalorisation de la grille tarifaire des transporteurs.

Je souhaiterais à présent dresser le bilan des solutions qui ont été mises en oeuvre depuis cet incident, que j'espère optimales et pérennes :

- Quel bilan dressez-vous du travail de la cellule de crise? Qu'est ce qui a été mis en oeuvre afin qu'une telle situation de crise ne se réitère plus ?

- Où en est la mise en œuvre des réformes structurelles sur base des recommandations de l'audit?
- Quelles sont les conclusions de la collaboration avec la STIB en vue d'améliorer le transport scolaire?
- Quel bilan dressez-vous de l'optimisation des circuits scolaires actuellement?
- La revalorisation de la grille tarifaire des transports a-t-elle eu lieu? Quel est le retour du secteur?

Je vous remercie pour vos réponses,

Ahmed Mouhssin
Député Ecolo

Mouhssin